

01.12.2022 - 08:10 Uhr

Fin du projet Swiss Patient Access Pilot: utiliser les résultats pour améliorer l'accès aux médicaments anticancéreux

Olten (ots) -

L'implication d'experts cliniques spécialisés permet d'améliorer de manière décisive l'accès des patientes et patients à des traitements anticancéreux médicalement indiqués. Tel est l'un des principaux résultats du projet pilote Swiss Patient Access Pilot (SPAP) qui arrive à son terme comme prévu le 31 décembre 2022. Par le biais de la révision de l'OAMal en cours, les résultats du projet doivent déboucher sur des solutions durables dans le système.

Le SPAP a été lancé fin mars 2019 dans le but de rassembler des bases factuelles sur l'existence de cas dits difficiles au niveau de l'accès des patient-e-s et sur la manière d'améliorer l'accès à des traitements anticancéreux médicalement indiqués. Le projet a duré un peu moins de quatre ans et arrive à son terme fin 2022. Les traitements entamés auparavant continueront à être mis à la disposition des patientes et patients en question aussi longtemps qu'ils seront médicalement indiqués.

Rôle essentiel du comité d'experts

Le SPAP a clairement montré que, dans la prise en charge dans des cas particuliers selon les art. 71a à 71d OAMal, certain-e-s patient-e-s passent aujourd'hui "entre les mailles du filet" et n'obtiennent pas l'accès à un traitement anticancéreux médicalement indiqué. Le SPAP a aussi pu démontrer que l'implication d'un comité d'expert-e-s désigné-e-s par la Société suisse d'oncologie médicale (SSOM) améliore l'accès de manière décisive. En moyenne en l'espace de trois jours, les expert-e-s cliniques spécialisé-e-s ont pris une décision fondée sur le traitement des cas qui leur ont été soumis. Concrètement, dans 66% des cas (187 sur 285), le comité d'expert-e-s a approuvé une tentative de traitement qui avait été rejetée deux fois par l'assurance-maladie. Dans environ 40% des cas, ces patient-e-s ont poursuivi le traitement pendant au moins trois mois, certain-e-s beaucoup plus longtemps, signe que le traitement leur a été bénéfique.

Faire déboucher les résultats du projet sur une solution durable dans le système: adaptation des art. 71a à 71d OAMal

Les résultats obtenus montrent qu'il faut adapter les art. 71a à 71d OAMal (prise en charge dans des cas particuliers) et que cela peut se faire de manière pratique. C'est pourquoi le SPAP s'est exprimé dans une prise de position sur la révision de l'OAMal en cours et a demandé l'implication d'un comité d'expert-e-s indépendant dans le processus des art. 71a à 71d. Sur la base des résultats du SPAP, cette demande est également soutenue par d'autres acteurs du système de santé. D'autres propositions d'améliorations concrètes, par exemple un modèle permettant de standardiser l'évaluation des requêtes complexes, qui a été élaboré avec des expert-e-s en oncologie et des membres du comité consultatif, doivent être ancrées dans la pratique.

Des projets pilotes appuyés sur une large base peuvent apporter un bénéfice

Le SPAP a clairement montré que les acteurs les plus divers du système de santé peuvent s'unir de manière constructive pour acquérir des connaissances pratiques dans le cadre de projets pilotes appuyés sur une large base et aboutir à un bénéfice direct et durable pour les patient-e-s. La condition est que les résultats obtenus débouchent à présent effectivement sur des solutions ancrées dans le système. En effet, sans solution durable, dans des cas difficiles, certain-e-s patient-e-s n'obtiendront toujours pas l'accès à des traitements anticancéreux médicalement indiqués. Les partenaires du projet et les membres du comité consultatif vont en tout cas continuer à s'investir énergiquement en ce sens après la fin du projet en décembre 2022.

À propos du SPAP

La Société suisse d'oncologie médicale (SSOM) et les filiales suisses des entreprises pharmaceutiques pratiquant la recherche Bristol Myers Squibb, Roche Pharma, Pfizer, Takeda et Novartis font partie des partenaires du projet. Le secrétariat est assuré par SICOMed.

Le SPAP était accompagné par un comité consultatif national (*National Advisory Committee*) appuyé sur une large base et composé de représentant-e-s des organisations du domaine de la santé et du cancer suivantes: Interpharma, Ligue suisse contre le cancer, Oncosuisse et Société Suisse des médecins-conseils et médecins d'assurances (SSMC).

Un accompagnement scientifique du projet avait en outre été confié à la Haute école de Lucerne (HSLU). Cette analyse du SPAP a permis de quantifier et évaluer les approches poursuivies et d'en déduire des recommandations d'action.

Contact:

Sur mandat du SPAP:

Sara Käch

Sensor Advice GmbH

Tél. portable: +41 79 208 16 33

E-mail: sk@sensoradvice.ch
Site web: www.swisspap.info

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100084924/100899452> abgerufen werden.